

2009-2471
06-Oct-2009

WILSON[®]
ONESHOT^{MC}
TUE-FOURMIS À JET DE MOUSSE

SOUS PRESSION VAPORISATEUR RÉSIDUEL ET DE
CONTACT POUR SURFACES, FENTES ET FISSURES

TUE LES FOURMIS

INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR

DOMESTIQUE

GARANTIE :

d-trans alléthine	0,05 %
<i>n</i> -Octyl bicycloheptène dicarboximide	0,250 %
Perméthrine	0,218 %

N° D'HOM. 29440 LOI P.A.

CONTENU NET: 150 - 550 g

ATTENTION



EXPLOSIF

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION
TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Sure-Gro IP Inc.,
C.P. 21001,
Brantford, ON N3R 7W9
1-800-268-2806

MODE D'EMPLOI :

Pour usage à l'intérieur comme traitement de fentes et fissures pour supprimer les fourmis. Wilson OneShot Tue-fourmis à jet de mousse peut également être utilisé à l'extérieur pour supprimer les fourmis dans les fentes et fissures.

Directives générales : BIEN AGITER. Insérer doucement le tube d'extension dans la buse de pulvérisation avant l'utilisation. Ce produit est conçu pour une application dans les fentes, fissures ou espaces étroits difficiles à atteindre. L'action moussante de cette formule remplit complètement les fissures et laisse un résidu insecticide actif.

Usage à l'intérieur seulement: Pour supprimer les fourmis à l'intérieur vaporiser directement dans les fentes et fissures, en particulier sous les plinthes, où ces ravageurs ont tendance à aller. Vaporiser dans les endroits difficiles à atteindre, derrière les réfrigérateurs, laveuses, sous les éviers, entre les armoires, sous les comptoirs et autres endroits où se cachent ces ravageurs, p. ex., autour des cadres de porte et de fenêtre. Ne pas pulvériser Wilson OneShot Tue-fourmis à jet de mousse dans les endroits où l'on peut ramasser le produit à la vadrouille.

Usage à l'extérieur : Pour supprimer les fourmis à l'extérieur. Insérer doucement (le tube ou le tube de l'application ou le tube d'extension) aussi loin que possible dans les fentes et fissures des voies d'accès, patios, trottoirs ou pavé autobloquant où se cachent les fourmis. Tirer ou pousser ou appuyer sur (la gâchette ou la buse) et laisser la mousse remplir l'espace.

Arrêter de vaporiser lorsque la mousse ressort de la fente ou de la fissure. Pour de meilleurs résultats, traiter toutes les fentes et fissures là où se trouvent les fourmis.

TENIR LES ENFANTS ET LES ANIMAUX À L'ÉCART JUSQU'À CE QUE LE PRODUIT SOIT SEC.

MISES EN GARDE : TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Contenu sous pression. Ne pas placer dans l'eau chaude, ni près des radiateurs, des fours ou autres sources de chaleur, ni conserver à des températures dépassant 50° C. Ne pas vaporiser près d'une flamme nue, d'une étincelle ou en fumant. Nocif en cas d'ingestion, d'inhalation ou d'absorption par la peau. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. **NE PAS UTILISER SUR LES PERSONNES, LES PLANTES, LES ANIMAUX, LES PRODUITS ALIMENTAIRES, LES USTENSILES, LES AQUARIUMS NI DANS LES ENDROITS OÙ L'ON NOURRIT LES ANIMAUX. NE PAS UTILISER COMME PULVÉRISATION D'AMBIANCE. NE PAS CONTAMINER LES PRODUITS ALIMENTAIRES.** N'utiliser dans aucun endroit où des aliments peuvent être exposés. Ne pas utiliser dans des aires d'entreposage d'aliments en vrac. Ne pas utiliser dans des armoires où des aliments ou ustensiles de cuissons sont conservés. Dans les résidences ou habitations, enlever ou couvrir tous les aliments et les ustensiles avant de vaporiser. Laver à fond toutes les surfaces qui risquent d'entrer en contact avec les aliments avant de les réutiliser.

PREMIERS SOINS :

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas d'ingestion,** appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. **En cas de contact avec les yeux,** garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas d'inhalation,** déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou

prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Ce produit contient un distillat de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie de déglutition. Traiter selon les symptômes.

ÉLIMINATION : Lorsque le contenant est vide, appuyer sur la valve pour libérer toute pression résiduelle. Éliminer le contenant vide avec les ordures ménagères. Ne pas perforer ni incinérer le contenant. Ce contenant peut être recyclé dans les collectivités où il existe des installations de recyclage des aérosols (en acier). Avant de le confier au recyclage, vider le contenant en utilisant le produit selon les indications figurant sur l'étiquette.

Pour plus de renseignements sur ce produit ou en cas d'urgence, de déversement ou d'incendie, composer sans frais le 1-800-268-2806.

www.wilsonproducts.ca

^(R) Sure-Gro Holdings Inc. / Lic. Sure-Gro

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))